



POUR OBTENIR VOTRE REÇU POUR FIN D'IMPÔTS 2016

Sur votre déclaration de revenus fédérale 2016, vous avez droit à une déduction par enfant pour la condition physique des enfants.

Crédits d'impôt pour la condition physique et les activités artistiques des enfants

Prendre note, que suite au budget fédéral 2016, le plafond des frais admissibles au crédit d'impôt pour la condition physique des enfants (16 ans et moins au début de l'année), passe de 1 000 \$ à 500 \$ pour l'année 2016. Il s'agit d'un crédit remboursable de 15% (donc 75 \$ maximum).

À noter que ce crédit sera aboli en 2017....

Les reçus pour rapport d'impôts sont disponibles ;

PROCÉDURE À SUIVRE Rendez-vous sur le site Internet suivant :

<http://secure.tsisports.ca/registrariat/recus/>

- Complétez les informations dans la section « PARENTS » (Nom, prénom, date de naissance de votre enfant et le code postal). Évitez les traits d'union et les accents ;
- Choisissez le club (ÉTOILES) dans lequel votre enfant est inscrit;
- Vérifiez que les informations sur votre enfant sont exactes ;
- Cliquez sur l'onglet « PARENT » et inscrivez-y les informations manquantes; Cliquez sur l'onglet « MONTANT DÉDUCTIBLE » pour vérifier que les montants inscrits sont exacts;
- Cliquez sur l'onglet « IMPRIMER » et ensuite sur le rectangle bleu « IMPRIMER REÇU » pour faire l'impression de ce dernier;
- Dans l'onglet « OPTION » vous pouvez imprimer un autre reçu pour conserver dans vos dossiers.

En cas de difficultés, contactez etoilesfinances@hotmail.com